

ou la baisse des contributions fédérales pour certaines tâches cantonales comme la conservation des monuments historiques ou le sport, des choses qui nous ont été citées en commission.

Im Namen der Kommission benutze ich hier die Gelegenheit, dem Staatsrat für seinen grossen Einsatz in interkantonalen Belangen zu danken. Bei der Bearbeitung der zahlreichen Vorlagen wurde die offene, konstruktive Haltung unserer Regierungsmitglieder von der Kommission sehr geschätzt. Die Kommission ist überzeugt, dass bei dieser Grundhaltung auf beiden Seiten die zunehmend führende Rolle unseres Kantons bei der regionalen und nationalen Zusammenarbeit nur zum Vorteil Freiburgs gereicht. Wir sind gerade dabei, den Föderalismus nicht neu zu erfinden, aber zumindest neu zu gestalten und sollten die Gelegenheit nutzen, in vereinter Kraft unseren Kanton für die Zukunft möglichst gut zu positionieren.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. Je n'ai rien à ajouter en l'état.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR LÉGISLATIF

Gardon Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement revêt un excédent de charges de 2,584 millions, très légèrement inférieur au budget, ceci malgré les coûts occasionnés par les travaux de la Commission de finances et de gestion en relation avec l'enquête H189. Ceci a pu toutefois être compensé par certaines diminutions de charges, notamment sous position 300.203 «Indemnités de séances» dans la mesure où le nombre de séances du Grand Conseil a été inférieur à ce qui était prévu au budget ainsi que la diminution des frais postaux due à la rationalisation des envois et l'utilisation accrue de la messagerie électronique.

A noter encore que la position 301.118 «Traitements du personnel auxiliaire» doit être mise en relation avec la position 318.000 qui concerne les retranscriptrices, l'opératrice micro et les interprètes.

La Secrétaire générale. Je n'ai pas de commentaires en l'état. Les points qui portaient à discussion ont été mentionnés par M. le Rapporteur.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

FINANCES

Gardon Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement de la Direction des finances laisse apparaître un excédent de revenus de 1,355 milliard de francs, en augmentation de 27 millions par rapport au

budget. Les principaux écarts budgets-comptes sont à mettre en exergue:

- au SITel: moins 3,6 millions de charges,
- au Service des contributions: + 62 millions de recettes
- au Registre foncier: + 2,5 millions de recettes
- aux recettes et dépenses générales: + 42 millions de charges.

L'augmentation de l'excédent de recettes entre le budget 2008 et les comptes trouve sa source essentiellement dans, premièrement, les effets positifs de la conjoncture qui ont une influence directe sur le poste «Impôts» et une hausse importante du produit des placements de l'ordre de 18 millions et enfin des parts aux recettes fédérales plus élevées que prévu.

Les charges comptabilisées augmentent de 72 millions par rapport à celles budgétisées; les raisons essentielles sont à trouver dans la création du fonds de relance et dans l'ajustement de certaines provisions.

L'effectif du personnel de cette Direction est de 355,28 équivalents plein-temps alors que le budget en prévoyait 370,9. Dans les comptes, l'effectif est toujours donné en effectif réellement occupé, ce qui peut expliquer en partie les différences constatées entre budget et comptes.

A l'Administration des finances, les recettes augmentent de 33 millions grâce aux intérêts bancaires. Les charges augmentent également de 34 millions avec un versement de 28 millions pour actualiser la provision en relation avec les risques sur les bénéfices futurs de la BNS. L'excédent de recettes est néanmoins pratiquement conforme au budget.

Au Service des contributions, l'excédent de recettes augmente de 63,8 millions et l'excédent de charges de 1,5 million par rapport au budget. Le compte de fonctionnement boucle ainsi sur un excédent de recettes de 932,7 millions. On peut d'ores et déjà avancer que la situation des comptes 2009 ne sera peut-être pas aussi radieuse, notamment en ce qui concerne le poste «Impôts sur le bénéfice des personnes morales».

Enfin, aux recettes et dépenses générales, l'excédent de charges qui augmente de 42 millions est dû à la constitution d'un fonds de 50 millions destiné aux mesures de relance. Une partie de ces fonds a déjà trouvé une destination avec les programmes annoncés par le Conseil d'Etat, «Energie 2009» et le projet «Fibre-Optique». La base légale nécessaire pour la création de ce fonds est à trouver dans le décret.

Lässer Claude, Directeur des finances. En l'état, je n'ai pas de compléments.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

DIRECTION DES FINANCES

Gardon Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Pas de commentaires.